

Approbation des conventions pour la période du 17/11/2017 au 8/01/2018.

Conseil d'administration du 29 janvier 2018

Délibération 2018/01/CA-009

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent les conventions signées dans la période du 17 novembre 2017 au 8 janvier 2018.

Toulouse, le 29 janvier 2018
Le Président,



Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0